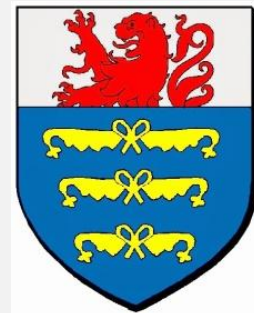


Béatrice de Gex dite Léonette. Dame de Gex.

Mariage en 1251 avec *Simon de Joinville*.
Sénéchal de Champagne.



Leurs enfants :

Guillaume de Joinville. Mariage le 12 février 1293 à Gex avec Jeanne de Savoie Vaud, fille de Louis I^{er} de Savoie Vaud.

Béatrice de Joinville. Mariage en 1277 avec Gilles Alleman.

Héritière de l'une des baronnies les + puissantes et les plus riches du bassin lémanique, fondée par son grand-père Amédée 1^{er} ; Pierre de Savoie lui imposa son futur époux en 1252, Simon de Joinville, sire de Marnay en Franche Comté.

4 février 1277/8 : A Vizille, Léonette, dame de Gex (Jaz), du consentement de son fils Pierre de Joinville, reconnaît tenir en fief de Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, les châteaux de Châtillon-en-Michaille, la Cluse, Pougny, Ecorens, St-Jean de Gonville, Flies, Pouilly, Grilly, Prangins, Genolier, Montricher et la maison forte de Colex, et, généralement tout ce qu'elle possédait en alleux ou domaines dans les diocèses de Genève et de Lausanne. En retour, Béatrix donne quittance à Léonette de 900 liv. Viennois qu'elle avait avancées pour les dots de ses filles Béatrix et Agnès, et lui abandonne ses droits sur le mandement de Versoix et la paroisse de St-Loup. Béatrix agit du consentement de son fils le Dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon.....

30 septembre 1278 : A Chatillon Léonette, dame de Gex et ses fils Pierre et Guillaume, reconnaissent devoir 6000 liv. Viennois à Béatrix, comtesse de Viennois et d'Albon et dame de Faucigny : 1^o 1000 liv. pour la dot de sa fille et sœur Béatrix de Gex, mariée à Guy fils d'Odon Alamand; 2^o 1031 liv. pour la fortification et défense des châteaux de Divonne et de Versoix; 3^o 3969 liv. qui leur ont été remises directement et qui ont servi à payer des dettes contractées par elle et par feu Simon de Joinville, ainsi qu'à racheter le château de Marnay (Bresse), engagé à Jean de Chalon, et divers biens

situés dans le mandement de Versoix et de la Cluse, et le fief de Châtillon-en-Michaille, tenu par Pierre de Châtillon. Approbation par Marguerite femme de Pierre de Gex.

4 octobre 1281 : Léonette, dame de Gex, reconnaît avoir reçu en prêt de Béatrix, dauphine de Viennois, 6000 liv. Viennois, sauf 400 Genevois, pour la solution desquelles elle assigne les châteaux de Versoix et de la Cluse et le fief de celui de Châtillon-en-Michaille (Castillionis en Michalia). Samedi après la Saint Michel (Inventaire archives du Dauphiné)

13 janvier 1293 : Léonette, dame de Gex et son fils Guillaume renouvellent la vente de la Cluse au comte de Savoie et leur alliance avec lui contre le Dauphin de Viennois, la Dauphine Béatrix et le comte de Genève. Avec son mariage elle apporta la seigneurie de Gex en dot.



Léonette de Gex est le sujet d'une légende qui perdure de nos jours en la traditionnelle fête de l'oiseau de Gex, en effet elle aurait accordé sa grâce à un de ses manants qui le jour de son mariage aurait dérobé un coq de bruyère « un grand tétras » sur la table princière.

Son geste est resté dans la légende



Comté de Genève. Pays et Baronnie de Gex, Fort l'Ecluse.



Le Pays de Gex est une petite contrée de forme triangulaire ; le Mont Jura la sépare au Nord-Ouest de la Franche Comté. Au Sud Est le Rhône la sépare de la Savoie. Elle est bornée à l'Est par une partie de la Suisse, par le lac de Genève et le territoire de cette ville. Ce pays ne touche le Bugey que par le passage étroit qui est entre le Rhône et le Mont Jura : le passage de l'Ecluse.

Avant que les Romains eussent fait la conquête de la Gaule, le Pays de Gex dépendait des Suisses qui étaient formées de petites républiques indépendantes, unies contre l'ennemi commun. Après la victoire de César sur les Suisses, il les reçut à son alliance.

A la fin du XII^e les Comtes de Savoie étaient continuellement en guerre avec les Comtes du Genevois, les seigneurs du Faucigny et les dauphins du Viennois aux dépens desquels ils cherchaient à s'agrandir.

C'est au milieu de ces guerres que s'élevèrent une multitude de châteaux qui jouèrent un rôle très important dans les guerres féodales de la contrée et qui assuraient jusqu'à un certain point aux petits seigneurs la conservation de leurs états.



Le dernier Seigneur de Gex ne laissa qu'une fille nommée Léonette qui épousa Simon de Joinville, petit neveu du sire de Joinville, Sénéchal de Champagne et historien de Saint Louis.

1124 Genève : Dans l'accord signé à Seyssel le comte de Genève se reconnaît vassal de l'évêque et cette rivalité devait se prolonger durant de nombreuses années.

1162 Genève : Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne confère le titre de prince du Saint Empire à l'évêque de Genève.

1179 Genève : Guillaume I°, comte du genevois fils de Amé I° pensait qu'il fallait profiter des circonstances des temps pour se soustraire de l'autorité des évêques, princes de Genève et leur enlever une partie de leurs terres. Il fut assez heureux pour vaincre et soumettre ses adversaires. Il fonde deux ans après son avènement la chartreuse de Pommiers à deux lieues de Genève. Ensuite il attaque dans ses droits l'évêque de Genève Ardufius protégé par l'empereur Barberousse. Un traité est signé avec l'accord de Amé II son frère.

1185 Genève : A la mort de Ardufius le comte Guillaume attaque de nouveau l'évêché. Guillaume est alors appelé à la cour impériale et est mis au banc de l'empire ; condamné à des amendes, proclamé félon envers l'évêque il doit respecter ce traité.

1190 Genève : N'ayant pas respecté le traité de 1185, l'empereur le signale comme ennemi de l'église et de l'empire. Guillaume ne s'effraye pas car l'empereur est loin et l'évêque de Genève ne possède pas d'armées suffisantes pour l'inquiéter.

1192 Genève : Guillaume I° de Genève bravant l'évêque fait une donation au monastère Saint Benoît de Talloires et prend audacieusement le titre de comte du Genevois et du pays de Vaud où il possédait plusieurs seigneuries.

1211 Genève : *Les princes savoyards rêvaient d'établir leur autorité dans Genève, ville qu'ils ont toujours convoitée pour en faire la capitale de leurs états. Le comte de Savoie voulait récupérer la dépouille de l'ex comte du genevois puisque Thomas de Savoie, comte avait épousé la fille de ce dernier Béatrice de Genève. Guillaume de Genève n'est pas d'accord ; demande le secours du baron du Faucigny, du dauphin du viennois et de son frère Amé de Gex. La guerre éclate et toute la contrée prend les armes. Il s'en suivit la dévastation des campagnes, l'incendie des villages et l'enlèvement de tous les troupeaux.*

1225 Pays de Gex : Amé II de Gex donne le fief du château de Divonne et le village de Sauvergnieu à l'église de Saint Oyend de Joux.

1227 Pays de Gex : Mariage de Amé II, seigneur de Gex avec Béatrix de Baugé, fille d'Ulric, sire de Baugé.

1227 Genève : Décès de Guillaume I°, comte de Genève.

Son fils Humbert 1°, récupère le titre de comte. Il vécut fraternellement avec son frère Guillaume II.

Humbert I° se marie avec Agnès de Savoie, fille de Amédée IV ;

Ils eurent un fils Ebal, qui après le décès de ses parents et pour éviter les mauvais traitements de son oncle Guillaume, qui avait usurpé le comté du Genevois se retire en Angleterre auprès du roi Henri III d'Angleterre.

1248 Pays de Gex : Le Seigneur Amé II de Gex décédé en 1243, laisse deux enfants Conrad et Béatrix, surnommée Léonette. Dans une transaction faite par le prieur de Nantua Boniface de Savoie et Etienne II de Thoire allié de Conrad de Gex, celui-ci se rend aux cotés des Thoire et sur son passage il pille Montanges et Champfromier.



Conrad meurt jeune et sans enfant ; la baronnie tombe dans les mains de sa sœur Léonette de Gex.

1252 : Mariage de Léonette avec Simon de Joinville.

Héritière de l'une des baronnies les + puissantes et les plus riches du bassin lémanique, fondée par son grand-père Amédée 1er ; Pierre de Savoie lui imposa son futur époux en 1252, Simon de Joinville, sire de Marnay en Franche Comté.

1257 Genève : A Londres décès d'Ebal qui donne par testament tous ses droits à Pierre de Savoie. C'est de cette donation que reposent les titres de la maison de Savoie à la possession du comté du Genevois.

10 mai 1261 : Transaction.

Entre Henri, évêque de Genève et Simon et Léonette de Joinville.

Au bas du document pendent les sceaux de Simon de Joinville, de Léonette de Joinville, de l'évêque Henri, d'Agnès de Faucigny et du chapitre de Genève

1263 Genève : Pierre de Savoie, 7^e fils de Thomas I^{er} succède à son neveu Boniface au titre de Comte de Savoie au préjudice des fils de son frère aîné Thomas II décédé en 1259. Ce comte par son mariage avec Agnès de Faucigny devint par succession et conquêtes et aussi par l'appui du roi d'Angleterre un prince très puissant qui fut surnommé le petit Charlemagne.

Pour faire valoir le testament de Ebral, il se rend en Angleterre où il se fait confirmer ses titres. Pierre revient avec quatre mille soldats anglais que leur souverain avait payé pour six mois de service. Il marche contre Rodolphe, comte de Genève, fils de Guillaume II qu'il rencontre entre Gex et Nyon et il le défait complètement. Rodolphe se soumit et demanda la paix qu'il paya en faisant hommage au comte de Savoie. Il conserva le comté de Genevois qu'il transmit à ses enfants mais Rodolphe n'entreprit plus rien contre la Savoie et épousa Marie de Coligny dame de Varey dans le Bas Bugey qui apporta cette seigneurie dans la maison de Genève.

1268 Genève : Aimon III fils de Rodolphe lui succède jusqu'à son décès en 1290 ; Son frère Amé III prend le titre de Comte de Genève.

9 août 1268 Pays de Gex : Pour apaiser sa soeur Béatrice, dame de Thoire et Villars, par testament, Agnès de Faucigny femme du comte Pierre II de Savoie, lui donne les châteaux de Credo et Cosmieu en Faucigny. Elle donne à Simon de Joinville, sire de Gex, le château de Versoix et tout ce qu'elle possède entre ce lieu jusqu'à Collonges, le fleuve Rhône et la montagne du Sorgia.

11 août 1268 : Décès de Agnès de Faucigny.

1268 Genève : Par testament Pierre II de Savoie lègue à sa fille Béatrice épouse du dauphin Guigue de tout ce qu'il possède dans le genevois. Le comte décède le 16 mai à Pierre Châtel.

1272 Pays de Gex : Simon de Joinville et son épouse Léonette achètent de Guichard de Ballon la paroisse et le château de Léaz pour le prix de 388 livres genevoises.

1276 Pays de Gex : Simon de Joinville et Léonette constituent une rente annuelle au monastère de Nantua. Cette rente avait été fondée par Amé I°, comte du genevois, mais n'avait jamais été payée. Cette donation de cinq florins fut assignée sur le péage de Gex.

1277 Pays de Gex : Décès de Simon de Joinville. Il laisse deux enfants, Hugues de Joinville et Pierre de Marnay, qui lui succède.

Vizille, 4 février 1277/8 : Léonette, dame de Gex (Jaz), du consentement de son fils Pierre de Joinville, reconnaît tenir en fief de Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, les châteaux de Châtillon-en-Michaille, la Cluse, Pougny, Ecorens, St-Jean de Gonville, Flies, Pouilly, Grilly, Prangins, Genolier, Montricher et la maison forte de Colex, et, généralement tout ce qu'elle possédait en alleux ou domaines dans les diocèses de Genève et de Lausanne.

En retour, Béatrix donne quittance à Léonette de 900 liv. Viennois qu'elle avait avancé pour les dots de ses filles Béatrix et Agnès, et lui abandonne ses droits sur le mandement de Versoix et la paroisse de St-Loup. Béatrix agit du consentement de son fils le Dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon.

Châtillon 30 septembre 1278 : Léonette et ses fils Pierre et Guillaume prêtent hommage à Béatrice de Faucigny.

Léonette, dame de Gex et ses fils Pierre et Guillaume, reconnaissent devoir 6000 liv. Viennois à Béatrix, comtesse de Viennois et d'Albon et dame de Faucigny :

1° 1000 liv. pour la dot de sa fille et sœur Béatrix de Gex, mariée à Guy fils d'Odon Alamand;

2° 1031 liv. pour la fortification et défense des châteaux de Divonne et de Versoix;

3° 3969 liv. qui leur ont été remises directement et qui ont servi à payer des dettes contractées par elle et par feu Simon de Joinville, ainsi qu'à racheter le château de Marnay (Bresse), engagé à Jean de Châlon, et divers biens situés dans le mandement de Versoix et de la Cluse, et le fief de Châtillon-en-Michaille, tenu par Pierre de Châtillon.

Approbation par Marguerite femme de Pierre de Gex.

1278 Pays de Gex : Décès de Hugues de Joinville quelques temps après son père.

Marié très jeune à Éléonore de Faucigny il laisse quatre enfants.

Un de ses fils Guillaume de Joinville, enfant mineur devient seigneur de Gex sous la tutelle de sa grand mère Léonette de Gex.

30 septembre 1278 Pays de Gex ; Léonette et ses fils Pierre et Guillaume reconnaissent devoir 6000 livres viennoises à Béatrice, comtesse de viennois et d'Albon. Ces 6000 livres ont servi pour la dot de Béatrice de Gex, pour les fortifications des châteaux de Divonne et Versoix et pour payer les dettes de feu Simon de Joinville et enfin pour racheter le château de Marnay en Bresse. Pour sûreté, hypothèque est donnée sur les châteaux de Versoix, la Cluse et le fief de Chatillon de Michaille

23 octobre 1278 Pays de Gex : Léonette de Gex qui avait des droits sur la seigneurie de Chatillon de Michaille ordonne à Pierre seigneur de Chatillon de faire hommage à Dame Béatrice, comtesse de Viennois et d'Albon, Dame de Faucigny ainsi qu'à Humbert, Seigneur de la Tour du Pin.

4 février 1278 : Pays de Gex : Léonette avec le consentement de son fils Pierre, reconnaît tenir en fief perpétuel de Béatrice du Viennois la fille de Pierre II de Savoie le fief de Chatillon de Michaille avec tous ses droits sur le mandement de Chatillon, sur le château de la Cluse et sur divers fiefs du Pays de Gex. Ceci en contrepartie de 900 livres viennoises que Béatrice avait prêtées à Léonette pour les dots de ses filles Béatrice et Agnès.

4 octobre 1281 : Léonette, dame de Gex, reconnaît avoir reçu en prêt de Béatrix, dauphine de Viennois, 6000 liv. Viennois, sauf 400 Genevois, pour la solution desquelles elle assigne les châteaux de Versoix et de la Cluse et le fief de celui de Châtillon-en-Michaille. (Samedi après la St. Michel Inventaire archives du Dauphiné)

1282 : Une ligue se constitue contre le Comte de Savoie. Le comte de Genève Amédée, l'évêque de Genève Robert, Béatrice de Faucigny et son fils le Dauphin Jean conclut un traité à Versoix le 2 juin.

Béatrice et le Dauphin rendent au Comte de Genève tous les biens engagés autrefois à Pierre de Savoie et en échange le Comte de Genève leur cède ses droits sur l'hommage du site de Gex pour les terres au Sud de l'Aubonne, entre le Jura, le lac Léman et le Rhône.

Après le mariage d'Amédée de Genève et d'Agnès de Chalon, le Comte de Bourgogne Jean de Chalon d'Arlay, s'allie à la coalition.

1284 & 1285 : La guerre sévit dans la région de Gex.

Louis de Savoie, frère du Comte Philippe, privé de son apanage du pays de Vaud, s'allie à Béatrice et au Dauphin Jean.

1285 : Amédée V de Savoie s'empare de la maison forte de la Cluse et du château de Léaz et les met en défense.

1285 Genève : Les citoyens genevois révoltés s'allient au comte de Savoie Amédée V qui s'empare du château épiscopal de l'Isle et assure la charge judiciaire. A la suite de cet acte la commune genevoise se rendit compte que la Savoie constituait pour son indépendance une menace encore plus grave que l'ancien pouvoir religieux.

Amédée V de Savoie s'empare de la maison forte de la Cluse et du Château de Léaz et les met en défense.

1285 Pays de Gex : Léonette, dame de Gex, et son fils Pierre, prêtent hommage au comte Amédée de Savoie sous réserve de la fidélité due à dame Béatrix du viennois, fille de feu Pierre II de Savoie.

Hommage portant sur tout ce qu'ils possèdent au pont d'Arlod en de ça vers le genevois et la Savoie depuis Saint-Oyend de Joux en deçà.

Spécialement sur les châteaux de Gex, Divonne, la maison forte de la Cluse et Chatillon de Michaille. Amédée de Savoie leur remet cinq cents livres viennoises.

1 janvier 1286 : Pierre de Gex qui n'a jamais soutenu activement l'alliance, renouvelle son hommage au Comte de Savoie avec le consentement de sa mère Léonette. L'endettement des Sires de Gex vis-à-vis de Béatrice de Faucigny et la lourde hypothèque mise sur leurs biens sont peut-être à l'origine de ce revirement d'alliance.

1286 Pays de Gex : Pierre, seigneur de Gex, du consentement de sa mère Léonette, fait hommage lige au comte de Savoie Amédée. Il reconnaît tenir de lui, en fief, vingt-cinq livres genevoises qu'il devra assigner sur la terre de Gex et livrer chaque année au comte. Il devra l'aider de tout ce qu'il possède depuis Saint Oyend de Joux en deçà, spécialement de ses châteaux de Versoix, Divonne, la maison forte de la cluse et Chatillon de Michaille. La même année, Béatrix de Faucigny cède à sa fille Anne et à son gendre Humbert de la Tour, dauphin, le domaine qu'elle possède de ce qu'elle a reçu de Léonette. Cession faite moyennant cinq mille livres genevoises. Béatrix cède également les châteaux d'Hauteville, Saint Rambert et les fidélités et hommages des seigneurs de Chatillon, Ballon, Gex et Nyons. Humbert de la Tour, dauphin s'installe à la Cluse.

30 juillet 1286 Fort l'Ecluse : *Béatrix de Faucigny femme de Etienne II de Thoire cède à sa fille Anne et à son gendre Humbert de la Tour, dauphin, le domaine qu'elle possède sur le château de Versoix, la maison forte de la Cluse et Gex.*

Béatrice de Faucigny, lasse de la guerre, s'en remet à son gendre le dauphin. Elle lui cède à charge d'hommage, tout ce qu'elle tient en gage de Léonette de Gex et tous les droits qu'elle peut avoir sur la rive droite de l'Aubonne, du Léman et du Rhône.

Le Dauphin et ses alliés s'installent avec leur armée à la Cluse-de-Gex. Pierre de Joinville, Philippe de Savoie et Louis de Vaud se coalisent.

Les troupes de l'évêque de Genève assiègent et s'emparent de Versoix et emprisonnent le châtelain du Sire de Gex, Pierre de Ternier.

Béatrice de Faucigny cède à sa fille Anne et à son gendre Humbert de la Tour, dauphin, le domaine utile et direct qu'elle possède sur le château de Versoix, sur la Cluse de Gex et tout ce qu'elle a en gage de Léonette.

Cession faite moyennant 5 000 livres viennoises. Béatrice leur cède encore les châteaux de Lompnès, Saint Rambert en Bugey, les fidélités et hommages des seigneurs de Chatillon en Michaille, Ballon, Nyon

Humbert de la Tour s'installe à la Cluse.

1288 : Sous la pression de sa mère Léonette, Pierre de Joinville se retire dans son fief de Marnay qui lui a été cédé à la mort de son père Simon de Joinville.

Il abandonne la Seigneurie de Gex à son frère, Guillaume de Joinville.

7 mars 1289 : Guillaume de Joinville se présente devant une cour nommée par le Comte de Savoie, pour savoir s'il doit, malgré l'alliance qu'il a contractée avec le Comte de Genève, prêter hommage pour le fief de Gex. La cour se prononce en faveur du Comte de Savoie. Il prête l'hommage lige avec le consentement de sa mère Léonette.

1289 : Pays de Gex : Léonette fait hommage à la dauphine Béatrix de Faucigny, fille du Comte de Savoie, de ce qu'elle possède en Michaille mais aussi de l'Ecluse, Pougny, Ecorans, Saint Jean de Gonville...

1291 : Pays de Gex : La guerre a éclaté entre le Dauphin du Viennois Guigue VII et le comte de Savoie.

Guillaume de Gex prend position pour le Dauphin qui était assiégé par Amédée de Savoie au château de l'Isle à Genève.

Guillaume accourt avec ses troupes et fait échouer cette attaque.

Amédée de Savoie est furieux ; il fait envahir le Pays de Gex par ses troupes qui traversent le Rhône au Pont de Grésin ; s'emparent du château de Léaz et de l'Ecluse ; saccagent et pillent les villages gessiens.

La guerre durera deux ans.

La paix est signée à Aix en Savoie. Le comte désireux de conserver Léaz et l'Ecluse les rachète à Léonette et Guillaume pour 2100 livres viennoises.

Un traité d'alliance est conclu par lequel Guillaume s'engage à défendre les possessions savoyardes dans la région (château de l'Isle, Léaz et l'Ecluse) de son côté Amédée garantissait l'intégralité des biens de la baronnie de Gex.

13 janvier 1292 : Léonette, dame de Gex et son fils Guillaume renouvellent la vente de la Cluse au comte de Savoie et leur alliance avec lui contre le Dauphin de Viennois, la Dauphine Béatrix et le comte de Genève.

Il accorde des franchises pour la naissance de la ville de Gex qui va se fortifier.

1293 Pays de Gex : Guillaume de Joinville épouse Jeanne de Vaud, fille de Louis, baron de Vaud et frère d'Amédée de Savoie.

1293 : Léonette et son fils Guillaume vendent à Amédée V la maison forte de la Cluse et son péage pour 2 100 livres viennoises.

Le comte de Savoie promet au Sire de Gex le libre passage, pour lui et ses gens d'armes, à la Cluse et au Pont de Genève. Il empêchera ses ennemis de passer.

Déjà les barons de Gex ont opéré un repli puisqu'en 1278, ils ont perdu les châteaux de Chatillon en Michaille et d'Arlod au profit de Béatrice de Faucigny car sans doute de forts besoins d'argent ou une volonté de s'allier à la Savoie les ont conduits à céder une partie de leur défense car cette vente est aussi un traité d'alliance.

Le Comte de Savoie leur promet une aide efficace contre le Dauphin mais surtout de ne plus chercher à contrôler les seigneurs gessiens, vassaux des Joinville.

13 janvier 1293 Pays de Gex: Léonette et son petit-fils Guillaume vendent à Amédée V de Savoie la maison forte de la Cluse et son péage pour 2100 livres viennoises. Le comte de Savoie promet au Sire de Gex le libre passage, pour lui et ses gens d'armes, à la Cluse et au Pont de Genève et il empêchera ses ennemis de passer.

24 février 1294 : Pierre, en échange de la baronnie de Gex reçoit la Seigneurie de Marnay, en Haute Saône. Il signe avec Thibaut, abbé de Luxeuil, et 28 barons comtois un acte de confédération. Les années suivantes il s'allie au parti du Roi d'Angleterre et participe à la résistance des chevaliers comtois contre Philippe le Bel.

29 avril 1294 : Béatrice de Faucigny et le Comte de Savoie se réconcilient lors du projet de mariage entre leurs enfants Alix de Faucigny et Amédée de Savoie. Les fiefs de Léonette de Gex, des seigneurs de Villars et de Montfalcon sont compris dans la dot de la future épouse.

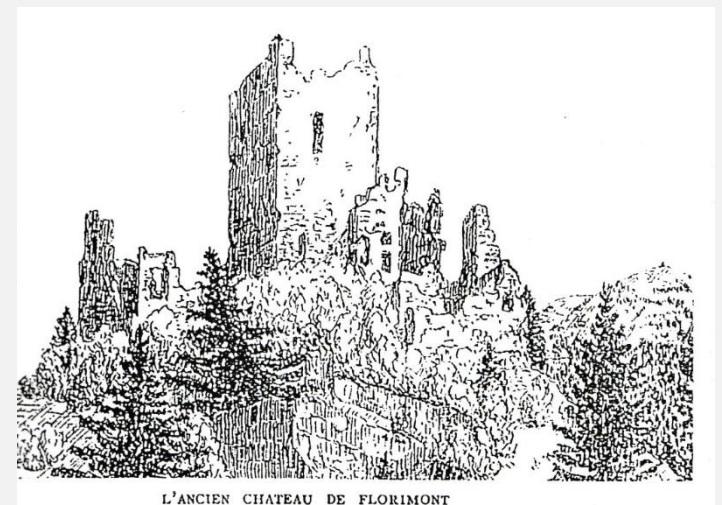
1 janvier 1296 : **Pays de Gex**. Béatrice du Faucigny est prête à céder à Amédée de Savoie, tous ses droits sur le château et le mandement de Versoix, avec leurs rentes, ainsi que tous les fiefs que tiennent Léonette de Gex, Pierre de Chatillon en Michaille et Guy de Chatillon en Chautagne et généralement de tout ce qu'elle possède entre le lac de Genève et le Jura, en exceptant le fief du Sire de Villars. Tout cela pour garantir le paiement de 10 000 livres viennoises sur les 30 000 que verserait Béatrice dans le cas du mariage de sa fille Alix avec le comte Amédée. (Le mariage n'eut pas lieu.)

1300 Pays de Gex : Une nouvelle guerre éclate entre le Dauphin du Viennois et le Comte de Savoie. Contre toute attente Guillaume prend le parti du Viennois. Une partie des troupes savoyardes pénètrent dans le Pays de Gex et s'emparent de Versoix. Elles font des ravages dans plusieurs villages puis s'emparent de Balon et Confort.
La paix sera signée à Lyon cinq ans plus tard.

20 avril 1300 : Le Comte de Savoie essaie une dernière fois d'attirer à lui le Sire de Gex. Ils confirment leur accord de 1292 et Guillaume de Joinville reçoit les hommages de Guillaume d'Allemogne et de Guillaume de Vesancy, mais surtout le Comte de Savoie promet de ne plus acquérir de terres dans la Seigneurie de Gex sans l'accord préalable de Guillaume.

4 janvier 1301 : Guillaume de Joinville renouvelle son hommage au Dauphin. Il est suivi par plusieurs seigneurs gessiens : Guillaume et Etienne de Vesancy, Jeannet de Pougny, Uldric de Saint Genis, Pierre de Livron et Rolet de Trescort. Les hostilités vont reprendre.

16 novembre 1302 : *Décès au château de Florimont de Léonète de Gex. Les gessiens portèrent le deuil pendant six jours et toute la population va défiler devant sa dépouille mortelle.*



22 novembre 1302 : Son corps est acheminé suivi d'un long cortège à l'abbaye de Bonmont où elle fut inhumée en grande pompe.

Juillet 1305 : Fort l'Ecluse. Jean de Chalon, beau-frère d'Amédée II de Genève, assiège et prend les châteaux de la Cluse et de Léaz.

1306 Pays de Gex : Guigue VII reprend possession des châteaux de Léaz et L'Ecluse mais doit restituer le château de Malval à la Savoie.

1306 : Guillaume de Joinville abandonne la coalition et l'allégeance au Faucigny et se reconnaît vassal du Comte de Savoie.

Hugues de la Tour, Sire de Faucigny, conduit une expédition contre Gex. Béatrice de Faucigny devient vassale de la Savoie pour ses biens entre Seyssel et Fribourg, dont Chatillon en Michaille.



1312 Fort l'Ecluse et Pays de Gex :

Guillaume de Joinville, le dauphin Jean de Viennois et Hugues de Faucigny entrent en guerre contre la Savoie.

Guillaume III de Genève et le fils du comte Edouard de Savoie se partagent les terres de Faucigny pour le cas où Hugues de Faucigny mourait sans enfant.

Le Fort de la Cluse est pris par Edouard de Savoie, fils d'Amédée V. Il fait pendre le gouverneur appelé Guillaume de Sauvernier parce qu'il avait eu l'audace de se défendre contre une armée commandée par le fils du Comte en personne. A la suite de cette prise ils s'emparent du Château de Léaz. Cette conquête fut importante pour les Comtes de Savoie, car étant devenus possesseurs de la Bresse en 1272, ils exerçaient un droit de suzeraineté sur la ville de Genève, où ils possédaient un château dans l'Isle du Rhône et étaient maîtres du Pays de Vaud.

Le fort leur était indispensable pour assurer la communication entre les différentes parties de leurs états et pour leur permettre de déboucher dans le Pays de Vaud et de porter la guerre à l'improviste dans le Valais Suisse.

1313 : L'empereur Henri VII impose une trêve entre le Comte de Savoie et le Dauphin du Viennois.

1318 Pays de Gex : Décès de Guillaume de Joinville. Son fils Huguard va lui succéder.

Avril 1320 : Genève. Edouard de Savoie prend et rase le château de Bourg-de-Four, la dernière possession du comte Guillaume III de Genève dans sa ville de Genève.

Hugues d'Anthon, beau-frère du Comte Guillaume III de Genève entre dans la coalition. Il est et sera toujours un ennemi acharné des Comtes de Savoie.

1321 Pays de Gex : Amédée V de Savoie vient mettre le siège devant le château de Challex, qu'ils vont réussir à prendre après une résistance héroïque de six semaines.

Ensuite ils viennent assiéger le château de Ballon avec Guillaume de la Baume à la tête des troupes. Après la prise de Balon ils se rendent à Confort où la place est moins protégée. Ils s'en emparent facilement.

Janvier 1326 : Galois de la Baume enlève les Châteaux de Ballon et de Grand-Confort appartenant au Sire de Thoire-Villars.

1334 Pays de Gex : Un accord, servant de transaction est signé à Mijoux entre l'abbé de Saint Oyend et Hugues de Joinville, baron de Gex. Il renforçait et complétait la convention de 1299, pour mettre fin aux difficultés qui s'étaient élevées à propos des limites des deux territoires, et parfois des luttes entre les habitants, des meurtres, pillages et incendies.

Par cet accord il fut confirmé que la vallée depuis la source de la Valserine jusqu'aux terres de l'abbaye de Chezery serait commune et possédée par indivis entre l'abbé de Saint Oyend et le Seigneur de Gex. (Suit toute une liste d'articles qui parachèvent cet accord). Les religieux de Chezery ratifient ce traité le 23 Mai 1337.

1352 Pays de Gex : Décès de Huguard de Joinville sans descendance. Il laisse la succession de la baronnie à sa sœur Eléonore, épouse d'Hugues de Genève.

1353 : Le comte Amédée V de Savoie envahit le Pays de Gex.

Suivi de ses troupes, il passe par les vallées de Chezery, Lelex et Mijoux, traverse le col de la Faucille, arrive au château de Florimont. Bâti sur le sommet d'un mont, ce château est entouré de fossés qui en défendent l'approche de toutes parts ; il fallut plus de quinze jours aux assiégeants pour s'en rendre maîtres. Amédée y perdit la fleur de ses chevaliers ; dans sa fureur, il fit passer les vaincus au fil de l'épée.

De Florimont, Amédée descendit à Gex, pour s'emparer de la ville et du Château. Le château était le plus important et le mieux fortifié de la région, aussi l'attaque et la résistance furent acharnées. Il s'agissait du sort de toute la baronnie, et la conduite des Savoyards à l'égard des défenseurs de Florimont rendait encore ceux de Gex plus implacables.

Le Comte Vert fut obligé d'employer toutes ses forces, toutes ses ressources en engins de guerre, et le siège dura trois semaines.

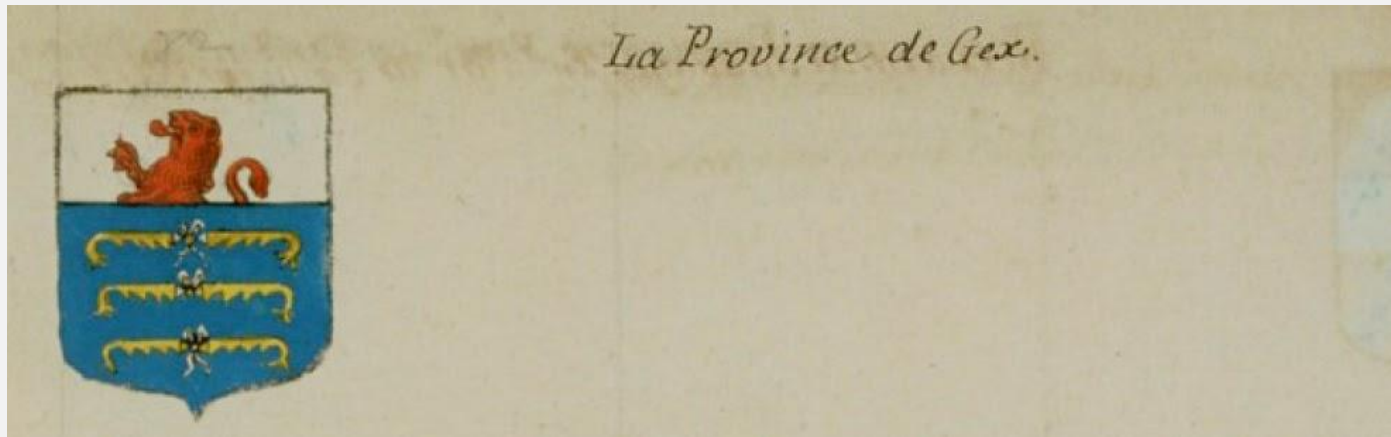
12 novembre 1353 Pays de Gex : La garnison se rend, mais elle avait obtenu au préalable les honneurs de guerre. Les habitants et bourgeois de Gex furent obligés de prêter serment de fidélité au vainqueur.

Une fois maître de Gex, le Comte Vert le fut bientôt de tout le pays sans que son ennemi le Dauphin du Viennois ne puisse intervenir.

De son côté Hugues de Genève avait envahi les terres du Comté de Savoie, brûlant et saccageant tout ce qu'il pouvait atteindre. Ce fut de part et d'autre une véritable guerre d'extermination.

1355 Pays de Gex : Le Roi de France et le Patriarche d'Alexandrie durent intervenir pour ramener la paix. Elle fut signée à Paris le 5 janvier. Des échanges de territoire et de châteaux eurent lieu entre le Dauphin et le Comte de Savoie.

1355 : Le Pays de Gex restait sous la domination savoyarde. Il le restera durant 183 ans jusqu'en 1536.



LE PAYS DE GEX

Le Pays de Gex, démembré de l'ancien *Comitatus Gebenensis*, comprenait tout le territoire s'étendant depuis Vesenay, au nord, jusqu'au Fort-de-l'Ecluse et à Vanchy, au sud, et depuis la Valserine, à l'occident, jusqu'aux portes de Genève, à l'orient. Au commencement du ^{xiii}e siècle, il était possédé, à l'exception cependant de la vallée de Chézery, qui appartenait déjà aux comtes de Savoie, très-probablement par les gentilshommes du nom de Gex, auxquels succédèrent les comtes de Genève. Vers 1188, Amédée I^{er}, comte de Genève, le laissa à son deuxième fils, Amédée. Léonette de Gex, petite-fille de ce dernier, le porta en mariage à Simon de Joinville, en 1252. Hugard de Joinville le légua, le 16 octobre 1344, à son beau-frère, Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, qui en fut dépossédé de vive force, en 1353, par Amédée VI, comte de Savoie. Il resta incorporé à la Savoie jusqu'en 1536. Cette année, les Bernois s'en emparèrent et ne le restituèrent qu'en vertu du traité de Lauzanne, du 3 octobre 1564, traité exécuté seulement en 1567. De 1589 à 1593, le Pays de Gex fut pris, repris, pillé, saccagé et incendié plusieurs fois par les troupes de Genève, de Berne et de Charles-Emmanuel de Savoie. Enfin, par le traité de Lyon, de janvier 1601, Henri IV en obtint la cession, à la réserve seulement des villages de Chancy et d'Avully, délaissés aux Genevois, et de ceux de Chézery, de Balon, de Confort, de Lancrans, de Léaz et de Lélex, qui ne furent réunis à la France que par le traité de Turin, du 21 mars 1763 (1).